LIBRI NUOVI E NUOVE EDIZIONI

PRESSO A. F. STELLA.

Metodo nuovo e facile di tenere i libri di commercio in iscrittura semplice e doppia, mediante il quale il Giornale ed il Libro maestro si bilanciano reciprocamente, ed i Libri i più voluminosi possono essere riportati e bilanciati tutti i giorni senza incontrare difficoltà alcuna nel rinvenire i più lievi errori, Opera di E. T. Jones, tradotta dall' inglese in francese da J. G. e resa in italiano da M. e B. Milano, 1815, in 4.°, lir. 3.

Questo metodo speditivo, sicuro e facile, che toglie tutti i difetti dei metodi in uso, e che si può applicare ad ogni specie di commercio, venne adottato dalla Banca d' Inghilterra, e per esso l' Autore fu onorato di un brevetto d' invenzione.

Opere edite ed inedite in prosa ed in versi dell'Ab. Saverio Bettinelli. Venezia, t. 20 in 8.° picc., lir. 60.

Opere del conte Gasparo Gozzi. Venezia, t. 22 in 8.° picc., lir. 55.

Dell' origine e dell' ufficio della letteratura, Orazione di Ugo Foscolo. Seconda edizione. Milano, dai tipi di Carlo Dova, 1816, in 8.°, lir. 1. 25.

I primi insegnamenti ai fanciulli in lingua tedesca e italiana. Milano, 1816, in 12.°, lir. 2.

L' Orlando Furioso di messer Lodovico Ariosto. Milano, Società de' Classici Italiani, 1815, t. 5 in 8.°, lir. 27. 50.

Il poema del divino Ariosto, sfigurato e malconcio della temerità del Ruscelli, venne in questa edizione compiutamente purgato e ridotto alla pristina lezion genuina. Si è seguito per esso il testo del 1532 col riscontro dell' edizione aldina ne' dubbj luoghi: ed un' accuratezza, difficile a descriversi, ha preseduto a questo lavoro. Alla fine di ciascun canto si aggiunsero per la prima volta varie lezioni del 1516 e del 1521; così la Vita dell' Ariosto, scritta dal Barotti, che precede l' edizione, venne arricchita d' importantissime

RECHERCHES
SUR LES
LANGUES
ANCIENNES ET MODERNES
DE LA SUISSE,

Et principalement du Pays de Vaud.

Par ELIE BERTRAND,

Des Académies de Berlin, de Gottingue ; de Leipsic, de Mayence &c.





A GENEVE;

Chez Claude & Antoine Philibert.

M. DCCLVIII.



ESSAI
SUR LES LANGUES
Anciennes & Modernes
DE LA SUISSE,
Et principalement
DU PAYS DE VAUD.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de cet Ouvrage.



CHANGER de langage, en adopter un nouveau, n'est pas pour un Peuple l'ouvrage d'un moment. Pour cela il faut bien des siécles. C'est l'usage, c'est le commerce avec des voisins, c'est le mélange des Nations, ce sont les guerres & les conquêtes, les révolutions & les troubles, les transmi-

La formation des langues est l'ouvrage du tems & des circonstances.

migrations & les colonies; qui donnent lieu à de nouvelles langues de se former, ou de s'introduire dans un Païs. Les conquêtes en particulier étendent la langue des vainqueurs & corrompent, ou resserrent celles des vaincus. Les sciences, à l'ombre de la paix, les embellissent & les perfectionnent toutes. Moins un Peuple cultive les sciences & les arts, plus difficilement il perfectionne son langage: plus un Peuple est libre, moins aisément il adopte celui des autres Nations.

But de cet Essai.

QUAND ou demande donc à quelle époque & de quelle maniére la langue Françoise s'est introduite dans le PAIS-DE-VAUD, & pourquoi, quoique soumis autrefois aux mêmes Souverains, ou formans depuis longtems un même corps confédéré, les Suisses ne parlent pas le même langage; pour répondre à ces questions ils en faut éxaminer plusieurs autres, qui feront le sujet de cet Essai.

On a parlé diverses langues.

POUR éclaircir des matiéres, qui se dérobent dans la nuit obscure du passé

passé à des recherches trop superficielles, on doit considérer d'un œil attentif les diverses révolutions qu'a essuïé la Suisse, & les différentes langues, qu'on y a parlé, de siécle en siécle. Nous verrons en particulier dans le PAIS-DE-VAUD, la succession de trois ou quatre langues principales, qui, prises dans leur plus grand éloignement, n'ont aucun rapport qui se fasse sentir, & qui, considérées dans la décadence des unes & l'origine des autres, se raprochent par des nuances, qu'il est aisé de saisir, mais qu'il seroit toûjours désagréable de faire apercevoir par de trop longs détails. (a).

dans la Suisse successivement.

M. RUCHAT, mort Professeur en Théologie à *Lausanne*, a déja proposé quelques idées sur les langues anciennes de la Suisse, dans son Histoire Ecclésiastique du PAIS-DE-VAUD;

Travaux de M. *Ruchat* & de *Bochat*.

(a) C'est sur un sujet de cette nature qu'il faut être court, pour éviter les reproches faits à d'autres.
Stultum est difficiles habere nugas.

VAUD, qui est imprimée (b) & dans son Histoire générale de la Suisse, qui est en manuscrit dans la Bibliotéque publique de BERNE (c). M. LOYS DE BOCHAT, mort Lieutenant-Baillival à Lausanne, nous a parlé en particulier de la langue Celtique, dans ses *Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse* (d). Profitant des lumiéres, ou des ouvertures, de ces grands Hommes, je vais essayer de réduire dans un Systême abrégé ce que l'on peut dire sur une matiére trop ingrate pour pouvoir fournir des ornemens,

(b) *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique du Païs-de-Vaud.* Berne 1707. 8°.

L'auteur y a joint une Dissertation sur l'origine des principaux lieux de la Suisse, & en particulier du Païs-de-Vaud. p. 119–141.

(c) Ces manuscrits ont été achetés par LL. EE. DE BERNE, des Héritiers de M. RUCHAT & procurés par les soins de Monsieur de WATTEVILLE DE NIDAU.

(d) *Mémoires critiques pour servir d'Eclaircissemens sur divers points de l'Histoire ancienne de la Suisse* &c. par LOYS DE BOCHAT L. B. de Lausanne 3. vol. in 4°. Tom. I. & II. 1747. Tom. III. 1749. chez M. M. *Bousquet.*

mens, & trop aride pour devoir être déduite avec prolixité.

CHAPITRE II.

De la langue Celtique.

LES GAULES & vraiſemblablement l'Helvétie furent originairement habitées par les *Celtes*, ou *Gaulois*. J. CESAR (a) & TACITE (b) ſemblent avoir voulu mettre ce fait, ſi conteſté de nos jours, hors de toute conteſtation. On cite encore ſur ce ſujet l'autorité de STRABON, de PTOLOME'E & de PLINE (c).

Les premiers habitans de la Suiſſe étoient Celtes.

LE ſentiment de ces anciens Ecrivains doit l'emporter ſans doute ſur les déciſions d'Auteurs modernes, comme PEUCER, AVENTIN, & PEUTINGUER,

Cette opinion contredite.

(a) J. C. *Bellum Gallicum*. Lib. I. ab init. Cap. I. & Lib. VI. Cap. XXIV.

(b) C. T. *Hiſtor*. Lib. I. Cap. LXVII. Et *de moribus Germanorum* Cap. XXVIII.

(c) Vide CELLARIUM, *Geographiæ antiquæ* Lib. II. Cap. III. Art. III.

GUER, qui, au commencement du seiziéme siécle, se sont avisés de donner une autre origine aux HELVETIENS, en les faisant descendre des GERMAINS: Et l'autorité des savans de la Nation, qui ont été à portée d'en fouiller les Archives, doit être préférée à celle des Etrangers, qui ne peuvent s'appuyer que sur des conjectures, toûjours incertaines (d).

Cette opinion defenduë.

LES *François*, qui ont soutenu que la Germanie même se peupla par des colonies *Gauloises*, sont aussi peut-être allés trop loin. Ainsi l'esprit de parti & l'esprit national donnent lieu à bien des excès. Mais ces Auteurs ont assûré, avec plus d'apparence de raison, que les *Helvétiens* étoient *Gaulois*. On peut le dire sur-tout de ceux qui étoient voisins des *Allobroges*. PIERRE DE LA RAME'E est à la tête de ces Ecrivains (e). Les Peres LAC-

(d) Voyez M. M. RUCHAT ubi supra : DE BOCHAT ubi supra & Monsieur DE WATTEVILLE Histoire de la Confédération Helvétique. T. I. Lib. I. 1754. 8°. &c.

(e) *De moribus veterum Gallorum*.

Laccaris (f) & Pezron (g) suivirent.

De nos jours des Savans d'Allemagne ont prononcé en faveur de leur Nation: Tels M. M. De Cocceii, de Berger, Dithmar & de Ludewig. Plus réservé Spener, dans sa Notice de l'ancienne Germanie, laisse la question indécise. M. le Chancelier Leu (h) panche pour les Germains. M. le Professeur Beck (i) décide

Autorités modernes pour & contre.

(f) *Histor. Coloniar. à Gallis in exter. nation. missarum.* Lib. I.

(g) *Antiquité de la Nation & de la langues des Celtes.* Personne ne paroît mieux avoir éclairci ces matiéres que Mr. l'Abbé Bullet, Professeur en Théologie à Besançon, l'un des Quarante de l'Académie Royale des sciences de cette Ville-là. Je n'ai point encore vu ses Mémoires sur la langue Celtique & son Dictionaire, dont le prémier volume a paru. Je ne connois cet habile écrivain que par ses Recherches sur les cartes à jouer, ouvrage très curieux.

(h) Dans ses savantes notes sur l'Histoire de Simler, en Allemand 4°. *Zurich.* pag. 13. 1735.

(i) Introductio ad Histor. patriam ad annum 1743. Cap. I. Art. I. Tig. 1744. 8°.

cide sans balancer en faveur des Gaulois, tandis que M. de BOCHAT plaide fortement pour eux (k).

Moyen de conciliation.

IL est glorieux pour nous que des Nations, qui ont tant d'autres sujets de gloire, se disputent ainsi celle de nous avoir en quelque sorte donné l'être.

N'Y auroit-il pas moyen de trouver une conciliation, en suposant que les *Gaulois* & les *Germains* peuplérent nos contrées insensiblement & successivement, chacun de leur côté, en sorte que nous appartiendrions à ces deux Nations?

La Suisse Occidentale peuplée par les Celtes; l'Orientale par les Germains.

LES *Gaulois* vinrent de l'Ouest & du Sud peupler la *Suisse Occidentale* & *Méridionale*: Les Germains seront venus du Nord peupler la *Suisse Septentrionale*, *ou Orientale*. En faveur de cette suposition nous pourrions alléguer le témoignage de TITE-LIVE (l),

(k) Voyez tout ce procès, instruit & jugé en faveur des *Celtes* ou *Gaulois*, dans les Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse. Tom I. Mem. I. p. 19. & suiv. Mem. II. & Tom. III. entier.

(l) T. L. *Hist.* Lib. XXI. Cap. XXXVIII.

(l), qui dit que les peuples des *Alpes* étoient *demi-Germains*.

AUTRE solution. Remontant plus haut ne pourrions-nous pas dire que les *Celtes* & les *Germains* n'étoient qu'une seule & même nation, qui se sépara, & qui, prenant divers noms, s'établit en différentes contrées? STRABON l'affirme de ceux qui occupoient les bords du Rhin, qui ont, dit-il, la même origine & des usages communs (m). DION assûre (n) que ceux qui habitent au deça & au delà du *Rhin* portoient autrefois le même nom de *Celtes*. Dans la suite les uns pri-

Peut êtres les Celtes-mêmes & les Germains, étoient-ils originairement un même peuple.

(m) S. Lib. IV. Cap. CXCVI. ab init. & Lib. VII. ab init.

(n) Rhenus ex alpibus Germaniæ le paulo supra Rhætos oritur, inde versus occidentem profluens, ad sinistram, Galliam ejusque incolas, ad dextram, Germanos dividit, tandemque in Oceanum exit. Hic enim limes in hunc-usque diem earum regionum habetur, ab eo tempore, quo diversa nomina adeptæ sunt. Siquidem antiquitùs populi, qui ex utraque parte Rheni habitabant, Celtæ uno nomine appellati sunt. DION. CASS. *Hist. Rom.* Lib. XXXIX.

prirent celui de *Gaulois* (o), sur la rive droite, les autres celui de *Germains*, sur la rive gauche de ce fleuve.

Les Helvétiens approchoient plus des Celtes.

Ces Peuples parloient vraisemblablement aussi la même langue dans leur origine. Mais séparés & formans deux Nations ils se firent bientôt chacun une langue propre, qui s'éloigna de plus en plus de la langue primitive & commune. Peut-être que bientôt elle fut à peu près méconnuë & oubliée chez tous les deux.

La langue Céltique en usage en Suisse.

Puisque Cesar remarque que les *Helvétiens* étoient toûjours en guerre avec les *Germains*, cela ne nous conduit-il pas à conclure que par leur inclination & leur langue ils approchoient plus des *Gaulois* que des *Germains* & qu'ils leur appartenoient davantage?

De toutes ces conjectures, auxquelles nous n'avons garde d'attribuer l'autorité d'une démonstration, n'avons-nous pas quelque droit de conclure qu'on

(o) C'est les *Romains*, qui donnérent le nom de *Gaulois* aux *Celtes*. Jul. Cesar *Bell. Gall.* Lib. I. ab initio.

qu'on parloit dans le tems les plus reculés la langue des *Celtes* dans toute *l'Helvétie*, sur-tout dans la partie méridionale & occidentale? Peut-être étoit-elle moins pure que la langue *Celtique* de la *Gaule*, à cause du voisinage & du mélange des *Germains*. Les *Helvétiens* avoient des Colonies dans *l'Allemagne*. La *Forêt-noire* étoit appellée ancienement *Helvetiorum Eremus*, le desert des Suisses.

Reste de cette langue chez les Gallois & les Brétons.

On croit trouver les restes de cette langue celtique dans la Province de *Galles*. Il est vrai-semblable que toute *l'Angleterre*, habitée par les *Brétons*, la parloit, à quelque différence près, avant l'invasion des *Anglois* & des *Saxons*, Peuples de la *Basse-Allemagne*, qui s'y jettérent. Ils ne pûrent pénétrer dans la Province de *Galles*, où le *Celtique* se conserva. On reconnoit encore quelques vestiges de cette langue dans le *Bas-Bréton*, soit parce que les Peuples originaires ont été moins confondus avec les autres Nations, soit parce que ce fut le lieu de la retraite des *Brétons*, qui ne voulurent

lurent point subir le joug des *Saxons*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le *Gallois* & le *Bréton* se ressemblent comme deux dialectes d'une même langue (p). Les dialectes du langage celtique étoient affreuses. L'Empereur JULIEN, sous qui ce langage se parloit encore, dit qu'il ressembloit au croassement des corbeaux (q).

Cette langue a dû se corrompre & se perdre aisément.

CETTE langue, quelle qu'elle ait été, n'a jamais pû être bien fixe, & elle a dû d'autant plus aisément se corrompre & être supplantée, que les *Druïdes*, Docteurs, Prêtres & Juges de la nation, avoient pour régle de ne rien coucher par écrit (r). Que d'idiomes différens ne devoit-il pas y avoir chez un Peuple, instruit tout au

(p) Voyez le P. PEZRON *de l'antiquité de la nation & de la langue des Celtes*; & RUCHAT Hist. Eccl. du Païs-de-Vaud pag. 122. Vide etiam Joh. RHELLICANI Tigurini *annot. in Cæsar. com.* in Lib. I. bell. gall. Cap. XXIX. Art. 84. T. II. 4°. Francfort 1606.

(q) Voyez M. de VOLTAIRE. Histoire Générale T. I. pag. 6.

(r) Voyez la Celtopédie de PICCARD.

au plus par la tradition? Auſſi STRABON & CESAR obſervent encore que même tous les Celtes ne parloient pas la même langue. De là ne devons-nous pas inférer qu'il eſt fort difficile de prononcer quelque choſe de bien certain ſur l'origine & la nature de cette langue? Dès le ſixiéme ou le ſeptiéme ſiécle elle fut entiérement oubliée par tout.

Dialectes modernes des Suiſſes Allemands.

ON trouve dans les dialectes modernes & particuliers de pluſieurs diſtricts de la *Suiſſe-Allemande* grand nombre de mots & de phraſes, inuſitées dans la langue, qui ſe parle dans l'Allemagne : mots & tours de phraſes, qui ont vraiſemblablemeut une origine ancienne, qu'on pourroit peut-être trouver dans le *Celtique*. On y découvre auſſi quelques mots primitifs, hors d'uſage en *Allemagne*, mais dont les dérivés y ſont employés. Mr. SCHMIDT, Principal du Collège de *Berne*, Homme ſavant, a entrepris un dictionnaire de ces mots *Helvétiques*, pris ſeulement de la langue du Peuple du canton de *Berne*. Ce Jargon ren-

fer-

ferme trois principaux dialectes ; celui de la Capitale & des environs ; celui de *l'Oberland* & celui de *l'Argew*, qui sont en même tems les plus éloignés les uns des autres. Il a marqué d'abord dans ce vocabulaire les mots purement Suisses, primitifs & derivés, qui montent à près de mille ; ensuite les mots Suisses, qui ressemblent plus ou moins aux mots Allemands, qui en ont sans doute été formés, enfin les phrases & les tours particuliers, ce qui fait en tout plus de cinq mille mots. Que seroit-ce si on prenoit tous les différens dialectes de la Suisse ? M. SCHMIDT soupçonne encore qu'il lui manque le quart des mots & la moitié des phrases (f). On observe en général que l'*Alle*-

(f) Voici quelques exemples, en faveur de ceux qui connoissent cette langue. I. EN ARFEL subst. masc. *Quantum brachiis complecti potest.* Termin. urb. & agrestis. Germani dicunt *arm-voll.* Inde ARFLE. Verb. *en sach arfle*; *curam seu rei provinciam in se suscipere.* ERARFLE. *Verb. onus complecti posse.* Metaphor : *negotio parem se sentire. I chans nit als erarfle. Impar sum tot nego*-

lemand - Suiſſe reſſemble au langage du *Tirol*, de la *Souabe*, de la *Franconie*, & des Païs voiſins.

IL

negotiis. Z'MARFLE SCHLA Ver. *Dormire per hyemem*; de animalibus dicitur per hyemem ſopitis. Item *otio torpere.* Idem ac ſi dicas *d'arme zum arſle ſchla*, *brachia decuſſare.* Hinc ARFLIG. II. GAUFFELE ſubſt. femin. *Quantum utraque manu comprehendi poteſt.* Terminus merè Helveticus; urban. & agreſtis; componitur ex *gauf* & *fulle*, quorum priùs non amplius uſurpatur. Idem quod Hebræum *caf vola-manus.* Inde GAUFELE. verb. *utramque manum ad recipiendum parare.* UFGAUFELE. Verb. *menſuram ita replere ut ad pyramidis figuram ſurgat.* ERGAUFFELE. Verb. *utraque vola complecti ſeu comprehendere poſſe.* GAUFFELIG. GAUFFELIGEN adject. & adverb. *copioſus* & *copioſè.* III. HAMPFELE ſubſt. fœm. *Quantum una manu contineri poteſt.* Terminus urban. & agreſtis. Germani dicunt *hrand-voll.* Inde HAMPFELE. verb. *in manipulos dividere* HAMPFELIG. adject. *Manum implens.* HAMPFELICH. *Abundanter.* HEMPFALI *Diminutivum.* IV. MUMPFEL ſubſt. maſcul. *Quantum ſimul ori ingeri poteſt.* Term. urb. & agreſt. Germanis *mund-voll.* Inde MUFLE; verb. *ore pleno loqui*, & *ore pleno edere.* MUMPFELI diminut. V. STUPFI ſubſt. neut. *Quantum*

Dialectes modernes des Suisses François.

Il y a dans le patois du *Païs-de-Vaud* & des environs divers dialectes (f). On y retrouve aussi différents mots, dont l'origine est manifestement étrangére, & qui ne ressemblent point aux mots usités en françois (t). Ne pourroient-ils pas venir aussi du *Cel-*

tum tribus digitis capi potest. Dialect. Hassens. Hinc dici puto apud Germanos *Stüpfen*, pedibus fodicare; heic de digitorum fodicatione sumitur.

(f) Il y a dans ce jargon différens dialectes. Les principaux sont celui des environs du *Lac-Leman* dans le *Païs-de Vaud*, celui des montagnes d'*Aigle* & de *Valais*, celui des *Fribourgeois*, celui des *Neufchâtelois*, enfin celui de l'*Evêché de Bâle.*

(t) Voici quelques mots qui n'ont aucun rapport sensible avec le françois ni le latin, & qui ont manifestement une origine étrangére. *Beneita*, corbeille. *Ecoffier*, cordonnier. *Taffion*, punaise. Neufchatel. *Bocon*, morceau. *Bacon*, du lard. *Berna*, une pêle à feu. *Charopa*, paresseux. *Ecobia*, ou *Encobia*, qui a quelque empêchement aux jambes. *Brequeuna*, cuvette à beurre; Neufch. *Derbon*, taupe. *Esqueuva*, balai. Neufc. *Segneula*, manivelle. *Graci*, geniévre. *Tacon*, piéce. *Pacot*, boue. *Chavon*,

Celtique (v)? On en a conservé grand nombre d'autres, qui étoient, dans le *Gaulois* du 13. 14. & 15. siécle, mais qui sont hors d'usage dans la langue *Françoise* de nôtre siécle.

Mr.

von, bout, extrémité. *Carquevalla*, babiller. Neufchatel. *Pessubia*, vessie. *Avans*, osiers. *Lan*, planche. *Breguot*, rouet. *Coter*, assemblée. *Wagni*, semer. *Equauré*, ou *esqueuré*, Neufchatel. battre le grain. *Toma*, ou *tema* verser. *Jobia*, consulter, mesurer, aranger. *Besson*, jumeau. *Debada*, inutilement. *Carcouaille*, haneton. *Gissia*, vessie. *Salguetta*, oseille: Neufchatel. *Bouta*, regarder; Neufchatel. *Loda*, contrevent. *Moquiar*, ou *Mclar*, hameçon. *Gourra*, corne du pié d'un Bœuf; Neufchatel. *Janglia*, mentir. *Foudar*, ou *Faudar*, tablier. *Piva*, pomme de pin. *Schatton*, piéce de chariot, tricot. *Couzon*, souci. *Cortairia*, aiguillée. *Détrau*, hache. On pourroit faire un recueil de près de mille mots de ce genre.

(v) Voici quelques exemples des mots *Celtiques*, conservés dans le patois. *Eigue*, de l'eau, en usage encore dans le jargon des provinces méridionales de *France*. *Bauma*, une grotte, une caverne. Delà le mot Allemand *Balm*. Sept villages de *Suisse*

B &

Idée de M. de Bochat.

Mr. de BOCHAT a prétendu que la plûpart des plus anciens noms des lieux de la *Suisse-Françoise* & *Allemande* étoient *Celtiques* d'origine (x) : Mais ou a trouvé qu'il y avoit dans plusieurs de ces étimologies beaucoup d'incertitudes, & qu'il faisoit venir du *Celtique* des mots, qui paroissoient visiblement dériver du *Latin* corrompu du IX. siécle, ou du François naissant dans les siécles suivants, de même que de la langue Allemande des divers âges.

CHA-

& trois Châteaux portent ce nom de *Balm*, *Baume*, ou *Baulme*. Douze lieux en France ont le même nom. *Drudze*, du fumier. *Dru* & *Druz* en Celtique, terre grasse. *Sébagni*, se baigner, du Celtique *Baniu*, une eau profonde ou haute. Le patois *blau* & le françois *bleu* vienneut du Celtique *blaure* & *blaue*. *Etala*, buche de bois; en *Bréton* on dit *étau Trontze*; tronc de bois; les *Brétons* disent *tronch*, & *trontze*.

(x) Pour en juger parcourez le Tom. III. des Mémoires sur la Suisse ancienne. Voyez aussi la dissertation de RUCHAT sur l'origine des noms pag. 123. & suiv.

CHAPITRE III.

De la Langue Grecque.

SANS DECIDER si jamais on a parlé la langue *Grecque* dans l'Helvétie, il est certain du moins qu'elle n'y étoit pas ignorée, lors même que le *Celte* étoit la langue vulgaire du païs. CESAR dit qu'on trouva dans le camp des *Helvétiens* vaincus des tables ou des régistres écrits en lettres grecques. (a) Il assure dans un autre endroit que les *Gaulois* dans presque toutes leurs affaires publiques & particuliéres se servoient de la langue des *Grecs*. (b) STRABON dit expressément la même chose (c). La langue Grecque connuë dans l'Helvétie.

(a) In castris Helvetiorum tabulæ repertæ sunt literis græcis confectæ. B. G. Lib. Cap. XXIX. ab initio.

(b) B. G. L. VI. Gallos in omnibus ferè rebus publicis & privatis rationibus & contractibus literis græcis usos esse affirmat.

(c) STRABON. Lib. IV. Eadem urbs Massilia Gallos linguæ græcæ fecit studiosos

Objection contre le passage de César.

Je n'ignore pas qu'on prétend (d) que ce n'étoit que les caractères qui étoient Grecs, & on veut l'établir en faisant remarquer que Cesar écrivant depuis les *Gaules* à *Ciceron* le fait en *Grec*, de peur, dit-il, que les desseins des Romains ne soient découverts aux ennemis (e). Le Porteur étoit un simple Cavalier Gaulois, gagné par argent.

Réponse.

Puisque Cesar employe le même terme pour désigner la lettre à Ciceron & les Régistres des *Helvétiens* (f), ce terme ne peut pas signifier là

fos & eousque amantes, ut contractus & conventa apud eos græcô sermone conficiantur.

(d) Vid. H. Glaréani *annot. in Lib. I. de B. G.* Cap. XXIX. Art. 43. Alde-Manuce dans ses scholies sur César (in hunc Lib.) dit au contraire, *literis & sermone.* Il est contredit en cela par Lipse.

(e) B. G. Lib. V. Cap. XLVIII. Epistolam, græcis literis ad Ciceronem in hibernis obsessum, ideo exaratam, ne eâ interceptâ Romanorum consilia hostibus proderentur.

(f) *Literis græcis.* F. Hotman (*in notis*

là la langue Grecque, ici simplement les caractères. Supposant que la langue Grecque n'étoit que la langue des gens de condition & des hommes de lettres; CESAR n'est point en contradiction avec lui-même.

ON sait que *Marseille*, dans son origine, avoit été une Colonie de *Phocéens*. C'est PAUSANIAS qui nous l'apprend (g). Là abordoient sans cesse d'autres *Grecs*, & de là ils se repandoient de proche en proche dans le reste des *Gaules*. Remontant les rives du *Rhône*, ils ne pûrent qu'être invités à s'établir sur les bords rians du *Lac-Léman*. Aussi croit-on y trouver des restes de leurs usages & des monuments de leur langue. D'abord ils s'établirent vers les riviéres (h), en-

Colonies Grecques à Marseille.

tis in h. l. Cæsar. B. G. L. I.) raporte divers exemples pour prouver que *literæ græcæ* ne peut désigner que la langue Grecque, & non pas simplement *notas sive literarum formas.*

(g) P. Lib. X. Cap. VIII.

(h) De là le mot de πηγη, pagus. On connoit les vers de GLARÉAN.

ensuite ils s'avancérent dans les terres ; (i) enfin la crainte de leurs ennemis leur fit bâtir des forteresses (k) ou des lieux fermés de murailles. „La „Colonie des Grecs, dit le célébre Mr. „DE VOLTAIRE (l) cette colonie qui „fonda Marseille six cens-ans avant „nôtre Ere vulgaire, ne put polir la „*Gaule*. La langue Grecque ne s'éten- „dit pas même au-delà de son territoi- „re. "Rien de plus vrai. Mais des mots *Grecs* pûrent se mêler parmi les langues des peuples voisins. On en retrouve encore quelques restes reconnoissables.

D'AUTRES *Grecs*, les *Doriens*, étoient venus dans l'*Illyrie* & la partie supérieure de *l'Italie*, voisine de la *Rhétie* & de l'*Helvétie*, d'où ils ont pû se répandre comme dans le *Piémont* & la *Savoye*. De là *Graïæ Alpes*,

(i) De là le mot de γιω, geu, comme *aargeu ; thurgeu* &c.

(k) De là mot de πυργος, burg, bourg &c. *Arbourg*, *Lentzbourg*, &c.

(l) Histoire générale, Avant-propos. Tom. I. pag. 4.

pes, les *Alpes-Grecques*. TACITE parle d'une tradition, qui rapelloit les voyages d'ULYSSE dans la *Rhétie*, & il dit que dans les confins de la *Germanie* & de la *Rhétie* on trouvoit encore des monumens en langue *Grecque* (m).

Sentiment de M. Altmann.

Mr. ALTMANN, célébre par des ouvrages de plus d'un genre, s'est plû dans une harangue ingénieuse de rassembler quelques-unes des traces, qui restent dans la *Suisse*, d'un établissement des *Grecs*, ou d'un commerce avec ces Peuples. (n) Il cite nombre de mots *Gréco-Celtiques*, & il en auroit aisément pû grossir le catalogue. Il rassemble des usages, qui paroissent empruntés de la *Gréce*. Telles les assemblées des *Grecs* aux *Thermopiles*, qui ressemblent aux diettes des Cantons à *Baden*. Cette réunion

(m) TACITUS, *de moribus Germanorum*, dit, *monumenta & tumulos quosdam* GRÆCIS LITERIS *inscriptos in confiniis Germaniæ, Rhætiæque adhuc extant.*

(n) J. G. ALTMANNI *Oratio de Helvetiâ græcissante.* Tempe Helv. T. 2. p. 9.

même de plusieurs républiques aristocratiques, ou démocratiques, dans un corps confédéré, est encore une image de l'association des *Grecs*. M. de STANIAN l'avoit déja remarqué. Ces droits de Bourgeoisie, associations qui ne se voyent qu'en *Suisse*, sont imitées de ces Peuples.

La langue Grecque fut celle des gens de lettres dans les Gaules jusqu'au V. siécle.

LA langue *Grecque* fut long-tems celle des gens de lettres dans les *Gaules*; ne pouvoit-elle pas aussi être en usage dans l'*Helvétie*? Du tems de l'Empereur JULIEN cela avoit encore lieu dans les *Gaules*; Mais au Ve. Siécle elle fit place à la langue *Latine*, dans *Marseille* même, le centre des colonies & de l'érudition Grecque, où du tems de CICERON & de STRABON on voyoit régner l'urbanité d'Athênes. Les ouvrages que nous avons de quelques Ecclésiastiques Marseillois, qui vivoient au Ve. siécle, sont déja en *Latin*. Tels les livres du Prêtre SALVIEN. On voit par les lettres des Eglises de *Lyon* & de *Vienne*, écrites au second siécle, lettres qu'EUSEBE nous a conservées, que

que la langue *Grecque* étoit connuë alors dans ces villes-là. Mais on a droit de conclure de la préface que St. IRENE'E, Evêque de *Lyon*, qui vivoit dans le même siécle, a mise à la tête de ses cinq livres contre les héréſies, qu'on y inſtruiſoit le Peuple dans la langue du Païs. Il s'excuſe ſur la groſſiéreté de ſon ſtile *Grec*, parce que, dit-il, demeurant parmi les *Celtes*, il falloit s'exercer à parler le plus ſouvent leur langue barbare.

Reſtes de la langue Grecque dans le Patois du Païs-de-Vaud.

ON croit retrouver dans le patois du PAYS-DE-VAUD divers mots, inuſités en Latin & en François, qui ſemblent avoir une origine Grecque. (o) On pré-

(o) *Epei* ne vient-il point du grec επει; *arci* de αγα; *étrummé* de εκλεγυμμα; *trageta* de ἤγαγος, un chariot! *modze*, une geniſſe, de μοσχη; *Coureié*, Neuſchat., badiner, de χορευειν; *Corti*, jardin de χορτος; *Battolie*, Neufchat., babiller, de βαττολογειν; *Paſſéi*, échala, de πασσαλος! *Adei*, toûjours, de αδει: *Cure* & *coure*, folle, de κορη; *Schotta*, abri, couvert, de σχολος; *Oura*, vent, de ουρος; *chairfouillet*, cerfeuil, de χαιρεφυλλον; *Pier-*

prétend aussi que quelques noms de Ville en dérivent (p).

CHAPITRE IV.

De la Langue Latine.

Les Gaules & la Suisse soumises aux Romains.

LA LANGUE LATINE fit bientôt oublier la *Celtique* & la *Grecque*. Elle fut introduite dans les Gaules depuis que les Romains vainqueurs s'en furent rendus les maîtres. Déja environ cent & vingt ans avant l'Ère Chrêtienne ils s'étoient mis en possession de trois Provinces, la *Narbonoïse*, l'*Aquitanique* & la *Viennoise*, c'est-à-dire de la *Guienne*, du *Languedoc*, de la *Provence*, du *Dauphiné*, de la *Savoye*, où étoit comprise *Genève*, la derniére des places de cette vaste domination du côté du Nord.

Cette

Pierrasset, Persil, de πετροσελιον. Le *Momo* en Grec μομμω & μορμω. *Grépes* en Grec γρυπις. *Bruma* de βρεχω, &c ?

(p) Bâle, ou Basle, Basel, de Basilia, de Βασιλευς, Ville Royale &c.

Cette ville, auſſi agréable qu'elle eſt ancienne & célébre, étoit alors ſituée toute entiére ſur la rive gauche du *Rhône*, qui faiſoit la borne entre les *Allobroges* & les *Hélvétiens*. JULES-CESAR conquit le reſte de ce beau païs environ l'an de Rome 696 & 58 ans avant nôtre Ere. Les *Helvétiens*, ſuccombant ſous la puiſſance & la fortune de celui à qui *Rome* même fut contrainte de ſe ſoumettre, rebâtirent les villes qu'ils avoient brûlées. (a) CESAR plaça une colonie, compoſée principalement de cavalerie à *Nion*: ſon quartier s'étendoit au moins depuis la riviére de *Verſoi* à celle d'*Aubonne* (b). D'autres Colonies

(a) Les *Helvétiens*, qui avoient voulu pénétrer dans les *Gaules* par la *Bourgogne*, avoient brulé douze grandes Villes & quatre cent Villages que JULES CESAR les contraignit de rebâtir.

(b) SPON *Hiſt. de Geneve* Liv. I. pag. 23. Tom. I. & *Diſſertation ſur la Colonie équeſtre* T. IV. p. 23. & ſuiv. Geneve 12°. 1730. Voyez Hiſt. de la confed. Liv. I. T. 2. pag. 23. note.

nies s'établirent bientôt en d'autres endroits du *Pays-de-Vaud*. Quelques-unes s'étendirent dans la suite dans quelques endroits de la *Suisse-Septentrionale*, & du côté de l'Orient.

Comment la langue Latine s'introduisit & s'établit dans les Gaules & l'Helvétie.

DANS peu la langue des Vainqueurs fit de tels progrès dans les *Gaules* & *l'Helvétie* vaincues, qu'en moins de quatre siécles elle devint celle des Villes & des bonnes maisons. Le *Celtique* ne fut plus que la langue du petit peuple. Les soldats, répandus ça & là, ne parloient que Latin. Les Gouverneurs, ou les Magistrats Romains, ne prononçoient leurs sentences qu'en Latin. Plusieurs Empereurs Romains résidérent dans les *Gaules*. Bientôt les procès se plaidérent & tous les actes s'expédiérent en Latin. Dès le IV. Siécle les priéres se firent communément dans la même langue. D'ailleurs on cultivoit déja depuis long-tems l'éloquence & les lettres Latines dans les écoles de *Bourdeaux*, de *Lyon*, d'*Autun*, de *Besançon* & de *Rheims*. St. JEROME & d'autres Ecrivains étrangers font des éloges des succès de ces Maî-

Maîtres. CORNELIUS FRONTON, Orateur du ſecond ſiécle, donne à l'école de *Rheims* le nom de nouvelle *Athénes*. (c) D'abord les perſonnes bien élevées parlérent Latin, & le peuple entendoit ce qui ſe diſoit. Bientôt le peuple lui-même parla cette langue, & peu à peu il n'en parla plus d'autre. Les Chefs de famille, depuis longtems Citoïens de Rome, l'apprirent même à leurs eſclaves. Ainſi dès la fin du IV. ſiécle la langue *Latine* étoit la langue du vulgaire (d).

Pourquoi la langue s'établit plus promtement dans le pays de Vaud.

LES Romains, ayant formé dans le *Païs-de-Vaud* des établiſſemens plus conſidérables & placé ſucceſſivement de plus nombreuſes colonies, leur langue dut s'y répandre plus promtement & s'y établir plus univerſellement, que dans l'*Helvétie Orientale*; où ils pénétrèrent vraiſemblablement plus tard & ſe placèrent en plus petit

(c) Voyez *notit. Orb. antiq.* C. CELLARII à l'Article de *Rheims.*

(d) Mr. HAINAULT Chronol. ſur la fin du IV. ſiécle.

tit nombre. Trouvant dans les riantes contrées du *Païs-de-Vaud* un grand nombre de Villes, déja rebâties par les ordres & les soins de Jules-Cesar, ils s'y fixérent plus volontiers, charmés de la douceur du climat & préférant de s'attacher aux sociétés des villes, plûtôt que de se répandre dans les campagnes de l'*Helvétie* à l'orient, païs plus couvert de bois. Outre les Villes de *Geneve* & de *Neufchâtel*, il y avoit dans le seul *Païs-de-Vaud* les Villes d'*Avanche*, d'*Orbe*, de *Lausanne*, d'*Yverdun*, de *Moudon*, de *Grandson*, de *Vevey*, de *Nyon*, de *Villeneuve*, d'*Aubonne*, au lieu que dans l'*Helvétie* Orientale, aujourd'hui *Allemande*, on ne pouvoit peut-être compter que deux Villes, qui subsistassent depuis quelque tems, *Soleure* & *Zoffingue* (e).

L'Hi-

(e) Voici les noms anciens de ces villes-là. Avanches, *Aventicum*, & sous Vespasien, qui la rebâtit, *Colonia Flavia*. Orbe, *Urba*, *Urbigenum*. Lausanne, *Lausonna* & *Lausunum*. Yverdun, *Ebrodunum*. Moudon, *Minidunum*. Vevey, *Vibiscus*. Nion, *Nevidunum* & *Noviodunum*, sous les Romains

L'Histoire de l'*Helvétie*, dans le IV. & le V. Siécle, devient si obscure qu'on ne peut avoir aucun monument de la langue qu'on y parloit. Les arts & les sciences y tombérent dans un profond oubli. L'ignorance, compagne du régne des Barbares, qui enva-

Désolation de l'Helvétie des le commencement du IV. siécle, qui introduit la barbarie du langage.

mains *Colonia Equestris Noviodunii*. Villeneuve, *Pennilucus*. Aubonne, *Albona*. Neufchâtel, *Noidenolex*. Soleure, *Solodorum*. Zoffingue, *Tobinium*. Les Romains bâtirent Vindisch (*Vindonissa*): De même qu'*Augusta Rauracorum*. Augst à deux lieues au-dessus de Bâle. Ils eurent des établissemens à Bade (*Aquæ Helvetiæ*:) A Winterthour, (*Witodurum*): A Constance, (*Gannodurum*): *Tigurum* fut fortifiée par Dioclétien. Zug est peut-être le *Tugium* de Strabon. Les Romains avoient en quartier des troupes en divers lieux de la *Suisse*. On vient encore de trouver à *Oberkalm*, au Bailliage de *Lentzbourg*, des preuves du séjour de la vingt & uniéme Légion dans ce quartier là. Le célébre Mr. de Haller, sçavant dans plus d'un genre, & supérieur dans tous les genres, a été envoyé pour rassembler les monumens d'antiquité de ce lieu là. Grand nombre de lieux bâtis depuis l'empire des *Romains* en Helvétie portent des

envahirent les différentes provinces de l'Empire Romain, s'y répandit, comme dans les *Gaules* & la *Germanie*. Sous les régnes d'HONORIUS & de VALENTINIEN l'*Helvétie* fut ravagée, comme toute la Gaule. Ses villes furent pour la plûpart renversées de fond en comble. *Orbe*, l'ancienne *Urbigenum*, & *Avanche* furent brûlées. Quelques-uns attribuent ces désolations aux *Huns* & aux *Alains*: D'autres, doutant que jamais ils soient venus jusques dans l'*Helvétie*, attribuent ces excès aux *Allemands*. Pendant ces tems de ténébres & de désolation, il paroît qu'un

des noms latins: On en trouve une multitude d'exemples dans le *Pays-de Vaud.* Mont-préveyre, *mons presbyteri*. Champréveyre, *campus presbyteri*: Paleisieux, Palaisuel, *Palatiolum*: Romont, *Rotundus mons.* Champ-vent &c. Divers noms ont été imposés à des lieux depuis le Christianisme introduit. *St. Maurice, St. Saphorin, St. Sulpice, St. Croix, St. Aubin, St. Blaise, Domdedy, Dompierre, Domus Desiderii, Petri*; *Donna-thire, Domina-thecla*: *Môtier* ou *Moutier, Monasterium*; *St. Loup, St. Lupicin*, &c.

qu'un *Latin* barbare ſe répandit & s'établit dans tout le *Païs - de - Vaud*.

Nous aprenons de SUETONE & d'EUTROPE que CESAR AUGUSTE avoit placé dans la *Gaule*, vers le *Rhin*, quarante-mille captifs *Germains*. Ils portérent avec eux leur langue, qui différoit vraiſemblablement de la *Celtique*, qu'on parloit auparavant dans ces lieux-là (f). Dans un pays, probablement moins peuplé que l'*Helvetie* occidentale, ils forcérent bientot les anciens habitans à oublier leur langue & à adopter la leur, tandis que les *Helvétiens - orientaux* perdoient l'uſage de la leur pour aprendre le *Latin*.

Séparation de la langue des Helvétiens plus de trois ſiécles auparavant.

C Ainſi

(f) J. RHELLICANUS & H. GLAREANUS, deux Savans *Suiſſes* Commentateurs de CÉSAR, ont prétendu que la langue des *Gaulois* étoit l'*Allemande*. Ils trouvent l'ancienne langue *Celtique* ou la *Germanique* dans celle des peuples au-delà du *Rhin* & dans celle des *Suiſſes*. On peut dire qu'elles ont du raport: aller plus loin c'eſt donner des conjectures pour des démonſtrations. H GLAREANI Helv. *annot. in Lib. I. Com. Cæſ. de B. G.* n°. 3.

Ainsi les uns, dès cette époque étoient peut-être déja devenus *Germains*, & les autres *Romains* (g.)

Mots Latins dans le patois du pays de Vaud.

On retrouve encore dans le Patois de la *Suisse-Romande* une multitude de mots, qui viennent du *Latin*, ou qui sont purement latins; mots aujourd'hui inusités dans la langue *Françoise* (h). J'ai vu une traduction en vers de

(g) J. Rhellicani *annot. in Lib. I. B. G.* Cap. XXIX.

(h) En voici quelques exemples, uniquement en faveur de ceux qui entendent ce jargon. De *l'aréna*, pour du sable, *arena. Ara*, pour labourer, qui vient aussi de *laborare*; le patois est l'*arare* des Latins. *Clouré la porta, Claudere portam. On tra*, pour une poutre, du latin *trabs. On trabasi*, piéce de pressoir, *trabs-basis. Nion*, pour personne, de *nemo. Niolés*, pour nuages, de *nebulæ*. La *grand-vi*; ou *vionnet*, pour chemin, de *via. On palin*, pour un pieu, de *palus. Lo moti* de *monasterium*, en vieux gaulois *moustier. Ouna génélie*, de *gallina. Dai-forcé*, pour des ciseaux, de *forceps. On manti*, de *mantile. Tzézi*, pour tomber, du prétérit *cecidit. Fréza* pour briser, *frangere. Fratzi*, de *fractus. Cordre*, pour souhaiter

de quelques métamorphoses d'OVIDE, faite dans le Siécle passé, en patois du *Pays-de-Vaud*, par un professeur en belles-lettres de l'Académie de Lausanne : c'est Mr. Clerc. On étoit frapé de voir le rapport singulier des mots de l'original & de la version. On trouve encore un grand rapport entre divers mots *Italiens* & des mots de nôtre Patois (i).

C 2 On

haiter de cœur quelque chose à quelcun, de *cor*, *cordis*. *Jouveno*, pour jeune, de *juvenis*. *Engaine*, détour, tromperie, *d'ingannare*. De-là le vieux mot françois *enguainer*, & *enginer*. LA FONTAINE s'en est encore servi, Liv. IV. fab. XI. Voyez le Diction. de MÉNAGE. *Traqua*, en Patois de Neufchatel, veut dire traverser ou passer un ruisseau d'une enjambée ; l'analogie avec les mots Latins, *Trans aquam*, est évidente.

(i) En voici quelques exemples. *De la Crutze*, du son de farine. Les Italiens disent *Crusca*, baccia di grano, o biade macinate, separata dalla farina. *Gorgolion*, calendre, charençon: les Italiens disent *Gorgolione*. *Gorgolir*, les Italiens disent *gorgoliare*. *Appiana*, applanir; les Italiens disent *appia-*

On ne fera point furpris de retrouver tant de traces du latin dans le jargon vulgaire du Pays-de-Vaud, lorsque l'on confidérera que cette Langue Romaine, toute corrompuë qu'elle étoit, s'y conferva jufques dans le feiziéme fiécle. Il falloit qu'en 1536 elle fût non feulement entenduë, mais encore en ufage, puifque les Laufannois, dans des repréfentations qu'ils firent à cette datte, par des députés envoyés à Berne, demandoient „ qu'on fit les „ Actes publics en latin, plutôt qu'en „ françois, puifque le latin étoit plus „ connu par-tout. „ (k) Cependant dès-

appianare. Chambero, écreviffe; les Italiens difent *gambero. Croubille*, corbeille, en Ital. *Corbello.* Le mot de *fare* eft Italien & patois dans les mêmes fignifications. *Galé*, gai, gentil, peut venir de l'Italien *gala*, ornement, *di gala* gaiement. *Embronchi*, fâché, de l'Italien *imbronciare* & *imbrufchire*, fe fâcher.

(k) Voyez RUCHAT, Hift. de la Reformat. de la Suiffe Liv. XIV. p. 657. Tom. V. fur l'année 1536. Nous avons encore un monument barbare du latin fingulier du

dès-lors si quelques Notaires écrivoient encore en latin, il est certain que plusieurs couchoient déja leurs actes en françois.

Cette langue, bannie du service divin par la Réformation, le fut des Rescripts du Souverain, depuis la conquête du Pays par les Bernois & les Fribourgeois, & cessa par-tout dans ce siécle d'être de l'usage ordinaire. Ce ne fut bientot plus qu'une langue commune entre ceux qui s'apliquoient aux Sciences.

CHA-

du XIVe. siécle. Il étoit alors en usage dans la législation & la jurisprudence. *Placitum generale* AIMONE *de* COSSONAY *Lausannæ Episcopô habitum*: *Anno* 1368. Ce sont des réglemens civils & criminels faits par le Seigneur Evêque dans une assemblée tenue à Lausanne.

CHAPITRE V.

Confusion de diverses langues dans l'Helvétie, & établissement de l'Allemande dans la partie orientale.

Les invasions des peuples du nord causent de la confusion dans les langues du midi,

LA LANGUE d'un Peuple dépend beaucoup de son état politique, & ses changemens suivent ordinairement ses révolutions civiles. L'Helvétie libre, partagée en quatre Cantons avant JULES-CESAR, parle sa propre langue : L'Helvétie sous les Romains, adopte celle de ces maîtres du monde. De ce mélange devoit déja naître bien de la barbarie, quand des Peuples venus du nord, se répandant de toutes parts, comme un torrent, envahirent diverses provinces de l'Empire, les *Goths*, les *Bourguignons*, les *Allamannes* & les *Francs*. De là une confusion universelle dans les langues des Peuples du midi, qu'ils conquirent, ou chez lesquels ils s'établirent. Loix, usages, langage, tout dut

dut être confondu dans nôtre hémisphére, depuis le IVe. siécle jusqu'au XIVe. Tant d'invasions, tant d'émigrations, qui continuérent pendant près de dix siécles & finirent par les Croisades, durent changer la face de la terre, mêler toutes les Nations, & faire naître par ce mêlange une multitude de dialectes. Il n'y eut aucun Pays, qui n'eût ses Usurpateurs. Mr. DE VOLTAIRE fait une esquisse de cet affreux tableau dans divers endroits de son *Histoire générale*. Des *Normans*, des hommes venus du Nord, la plûpart *Danois* & *Norvégiens*, établirent leur langue dans une grande Province de la *Gaule*, qu'on apella *Normandie*. RAOUL étoit le chef de ces Barbares. CHARLES le Simple lui céda cette Province au commencement du Xe. siécle. GUILLAUME le *Conquérant*, Duc de *Normandie*, envahit ensuite l'*Angleterre*, & fit des efforts pour y établir la langue des Vainqueurs. C'est en 1066 que HAROLD fut détroné & GUILLAUME couronné. Le Prince *Anglois* perdit la couronne & la vie.

De ces révolutions naquirent déja un mêlange des langues *Gauloise* & *Danoise*. Ce dialecte fut en usage en *Angleterre* jusqu'à EDOUARD III, & il en reste encore bien des traces dans la langue *Angloise*. J'ai ouï dire à un *Danois* qu'il retrouvoit bien des expressions des langues du Nord dans le Jargon des Paysans de l'*Oberland*.

Les langues de ces peuples, dialectes d'une même langue.

LES langues de toutes ces diverses Nations, qui du Nord vinrent au Midi, quoique, sans doute, différentes à plusieurs égards, n'étoient peut-être que des dialectes, plus ou moins éloignés d'une même langue. C'est leur mêlange qui a donné lieu avec le tems aux plus grandes différences.

Langue des Goths.

NOUS avons encore un monument de la langue des *Goths* dans la version des quatre Evangiles, faite dans le Ve. siécle par VULFILA, un de leurs Evêques, version qui a été imprimée.

Langue des Bourguignons.

LES *Bourguignons*, peut-être sortis de la *Basse-Allemagne*, des environs de l'Elbe (a), n'ont laissé aucun monu-

(a) Voyez TILLEMONT sur l'Empereur VALEN-

monument de leur langue. On en trouve feulement quelques mots dans leurs loix, écrites en Latin & rédigées fous GONDEBAUT leur Roi (b).

Langue des Francs.

Nous ne connoiffons guère mieux la langue des *Francs*. Nous avons un formulaire d'abjuration & de confeffion de foi, dreffé pour le batême des adultes (c).

Langue des Allamannes.

LES monumens de la langue des *Allamannes*, Peuples, qui vraifemblablement venoient de la *Haute-Allemagne*, font moins rares. On en a un gros recueil en trois volumes *in folio*. Ce tréfor d'antiquités *Teutoniques* a été recueilli & publié par les foins de SCHILTER, célébre Profeffeur en droit à

VALENTINIEN I. art. XXIII. pag. 90. & fuiv. T. V. I[e]. part. 12[e]. édit. de 1710. Voyez les favantes recherches de M. DUNOD. &c.

(b) GUNDEBALDUS: Il mourut en 509. Voyez l'Hiftoire des Bourguignons par M. F. J. DUNOD. Befançon 1735. 4°. T. I. pag. 211. fuiv.

(c) Conciliorum T. VIII. pag. 278.

à Strasbourg. On peut par cet ouvrage se convaincre que la langue *Allemande*, qu'on parle aujourd'hui, tire son origine de celle des *Allamannes*; mais qu'elle différe de l'*Allemand* moderne autant que l'*Italien* du *Latin*.

Rapport de l'Allemand Suisse avec la langue des Allamannes.

CEUX qui connoissent l'*Allemand-Suisse* y retrouvent un grand nombre de mots, qui ne sont point usités en Allemagne, & qui viennent manifestement de cette source commune, je veux dire de la langue des *Allamannes*.

Fondation du I[er]. Royaume de Bourgogne où se trouvent le pays de Vaud & ses environs.

LES invasions de ces Peuples du Nord ne se firent pas à la fois. Elles commencérent sous VALENTINIEN, premier Empereur de ce nom, continuérent sous VALENS, sous GRATIEN (d), sous THEODORE I., sous ARCADE, &

(d) On croit sur le témoignage d'AUSONE & de SERVIUS que GRATIEN avoit fait transporter des prisonniers, faits sur les *Allemands*, sur les bords du *Limmdt*. Voyez de BOCHAT, Mémoires T. I. p. 563. C'est l'opinion de GUILLIMAN *de rebus Helv.* Lib. II. Cap. 5. Ce sera après le gain de

& ce fut sous l'Empire d'HONORE (e) au commencement du Ve. siécle que par la force des armes, ou par un consentement arraché de l'Empereur, les *Bourguignons* s'emparérent de la *Séquanie*, où étoit comprise au moins une partie de l'*Helvétie*. Ces *Helvétiens*, unis avec les *Bourguignons*, avoient GONDICAIRE pour leur Roi, tandis que les *Gaulois*, soumis, ou réunis aux *Francs*, obéïssoient à FARAMOND. Il n'est pas aisé de définir les limites de ce premier Royaume de *Bourgogne*. (f) Tout ce qu'on peut dire de plus positif, c'est que dans la par-

de la bataille de *Colmar* contre les *Allemands*, en 378. Voyez aussi TILLEMONT sur GRATIEN, art. VI. pag. 250. T. V. Ie. Part.

(e) Voyez TILLEMONT sur HONORÉ I. art. LI. pag. 1300. & suiv. art. LIX. pag. 1336. & suiv. l'an de J. C. 413. & 417. T. V. 3e. Part. Voyez aussi *Hist. des Suisses* de M. le Baron d'ALT de Tieffenthal &c. T. I. P. 49. suiv. Fribourg. 1749. 8°.

(f) Les uns disent que c'est l'Helvétie, en deça de la *Russ*. D'autres depuis le mont-*Jura* à l'*Emme*. PROSPER & OROZE qui

partie occidentale étoit compris le *Pays-de-Vaud*, & les contrées voisines.

Helvétie allemande. DES peuples *Allemands*, à peu près dans le même tems, occupérent le reste de l'*Helvétie*, du côté du Septentrion & de l'Orient, peut-être depuis l'*Aare*, ou l'*Emme*, à l'orient jusqu'au *Rhin*. Ce qui fit dans la suite une partie de ce qu'on appella l'*Allemannie*.

Voilà les Helvétiens séparés pendant 90 ans, tems que dura ce premier royaume de *Bourgogne*.

CLO-

qui parlent des conquêtes des *Bourguignons*, ne disent rien de précis. M. DE WATTEWILLE remarque très bien, que ces bornes variérent suivant les tems. On peut employer les termes d'*Helvétie occidentale*, pour désigner ce qui fit constamment portion du Royaume de *Bourgogne* & d'*Helvétie orientale*, pour marquer ce qui fit partie du Royaume d'*Austrasie* & ensuite du Duché d'*Allemannie*, à l'orient de l'*Aare*, jusqu'aux montagnes des *Grisons*. Voyez Hist. de la Confédération Helvétiq. par M. A. L. DE WATTEWILLE T. I. Liv. I. pag. 9. & 10. 8°. 1754. Voyez aussi DUNOD ubi supra.

CLOVIS, Roi des Francs, vainqueur après la bataille de *Tolbiac* des *Allemands*, qui avoient voulu tenter une irruption en *France*, prit d'abord l'*Helvétie-Allemande*, qui ſubit un joug très dur. Les peuples devinrent eſclaves des Seigneurs, que le Monarque établit ſur eux à ſon gré. **L'Helvétie Allemande ſoumiſe au Roi des Francs en 496.**

LES Rois de *Bourgogne*, qui s'étoient juſqu'alors ſoutenus, ſe perdirent par leur diviſion. GONDEMAR, leur dernier Prince, fut vaincu par les Rois *Francs*, qui, partageant ſes états, mirent ainſi toute l'*Helvétie* ſous leur domination. (g) **Réunion de toute l'Helvétie ſous les Rois Francs en 534.**

CLOTAIRE, qui réunit tout l'empire des *Francs*, peut auſſi être regardé comme le premier Chef, à qui toute l'*Helvétie* ait obeï.

QUOIQU'ELLE ait ainſi été ſoumiſe à cet Empire pendant près de 340 ans, **Partage fréquent de l'Helvétie ſous les Rois Francs.**

(g) Voyez HENOULT Chron. de France. Voyez auſſi H. SUICERI *Chron. Helvet.* in Theſ. Hiſt. Helv. Tig. 1735. fol. Voyez auſſi M. de WATTEVILLE ubi ſupra Lib. I. T. I. &c. & M. le Baron d'ALT. T. I.

ans, elle a ſouvent été partagée entre les Princes de cette Nation, qui, par une mauvaiſe politique, s'affoibliſſoient autant par le partage de leurs états que par leurs diviſions.

Cinq fois l'Helvétie eſt partagée depuis 562 en 888.

CINQ fois, depuis la mort de CLOTAIRE jusqu'à celle de CHARLES le Gros, l'*Helvétie* fut partagée; la partie occidentale pour faire portion du royaume d'*Orléans* ou de *Bourgogne*, la partie orientale pour être une Province de celui d'*Auſtraſie*. Seulement pendant le court eſpace de 21 ans la Suiſſe occidentale changea ſix fois de Maître, depuis 855 en 876.

Fondation du IIe. Royaume de Bourgogne.

LE Roi CHARLES étant mort ſans enfans laiſſa ſes poſſeſſions dans la confuſion. Des débris de ce vaſte Empire ſe formérent divers Etats. L'*Helvétie - occidentale* conféra la Royauté au Comte RODOLPHE I, de la maiſon de *Stratlingue*. Il étendit les limites de ſon Royaume juſqu'à la *Reuſs*. (h) Ce fut là le ſecond Royaume de *Bourgogne*. CE

(h) Quelques Auteurs ont cru qu'avant le régne de VITELLIUS, l'*Helvétie-occidentale*,

Ce qui étoit au-delà, à l'orient, resta sous l'obéissance de l'Empire, dont Arnolphe, neveu de Charles le *Gros*, étoit le Chef. Ce pays fut gouverné par des Ducs & des Comtes, de la part de l'Empire. Helvétie Allemande.

Ce Royaume de *Bourgogne-Transjurane* subsista 144 ans, sous 4 Rois. Enfin l'Empereur Conrad II. dit le Salique, succèda à ce Royaume, par le Testament de Rodolphe III, appellé le *Fainéant*, le dernier Roi; & l'*Helvétie* fut ainsi réunie sous l'Empire d'*Allemagne*, où elle demeura pendant plus de deux siécles, jouissant de diverses libertés considérables. Réunion de toute l'Helvétie sous l'Empire d'Allemagne en 1037, jusqu'environ l'an 1308.

Les

dentale, attachée à la Province *Séquanoise* ou *Lionoise*, venoit jusqu'à la *Reuss*, & que la partie orientale étoit unie à la *Rhetie*. Mais cette division de l'*Helvétie* paroit postérieure & n'est peut être que du 9e. siécle. Voyez Mémoire de Bochat. T. I. pag. 405. En 69, dit Faber dans ses tables, Vitellius reduisit l'Helvétie en 2 Provinces, séparées par la *Reuss*, celle de *Soleure* incorporée à la *Séquanie*, celle de *Zuric* incorporée à la *Rhetie*. Table I. Bâle 1746. folio.

L'Helvétie fut diverſement gouvernée.

Les Recteurs de *Bourgogne* & les Ducs d'*Allemannie* gouvernérent, comme Vaſſaux de l'Empire, mais très indépendans, les uns l'*Helvetie-orientale*, les autres l'*Helvétie-occidentale*. L'*Helvétie* jouïſſoit ainſi de grands priviléges, qui furent dans un danger éminent durant le grand ſchiſme, qui partagea tout l'Empire, lors qu'Othon IV. & Frederic II. ſe diſputoient la couronne impériale.

Interrègne dans l'Empire depuis 1280. en 1273.

Depuis la mort de l'Empereur Frederic II, au milieu du 13e. ſiécle, juſqu'à l'élection de Rodolphe I. de *Habsbourg*, il y eut dans tout l'Empire des troubles perpétuels, dont l'*Helvétie* ne fut pas exempte : ce fut un interrègne d'environ 23 ans. Depuis lors l'*Helvétie* ne fut plus réünie ſous un même Chef. Ce fut dans ce tems, environ en 1259. que les Comtes de Savoye s'emparérent du *Pays-de-Vaud*, tandis que les Evêques de *Lauſanne* ſe rendirent Souverains dans leur Diocèſe. Le *Pays-de-Vaud* reſta dans cet état juſqu'à-ce que les Bernois & les Fribourgeois le conquirent en 1536.

Voi-

26

Voici un tableau de l'état civil de ce pays, sur la fin du 13e. siécle & au commencement du 14e. siécle qui fut l'époque de la prémiére confedération des *Suisses*, en 1315. sous l'Empereur ALBERT fils de RODOLPH.

Tableau de l'état civil de la Suisse au 13e. siécle & au commencement du 14e.

DANS la *Suisse Occidentale*, *Bourguignone*, *ou Romande*, il y avoit des villes impériales, libres par des concessions de l'Empire, comme *Berne* & *Soleure*; des Princes Ecclésiastiques du premier rang, l'Evêque de *Bâle*, celui de *Lausanne*, celui de *Genève*; des Comtes souverains du premier rang, de *Kybourg*, de *Habsbourg*, de *Savoie*, du second rang, de *Neufchâtel*, de *Nidau*, d'*Arberg*, de *Romont*, de *Gruiére*; des Vassaux considérables, les Barons de *Grandson*, de *la Sara* & divers autres.

Suisse Occidentale.

DANS la *Suisse Orientale*, ou *Allemande*, il y avoit aussi des villes libres & impériales, comme *Zuric*, *St. Gal*, *Constance*. Les habitans d'*Uri*, de *Schwitz*, & d'*Underwalden*, formant diverses communautés, se gouvernoient

Suisse Orientale.

D par

par leurs propres Magistrats. Les villes de *Lucerne* & de *Glaris*, quoique dépendantes à quelques égards des Moines, jouïssoient de divers privilèges considérables. L'Evêque de *Constance* & l'Abbé de *St. Gal* étoient Princes & avoient des Sujets. Les Landgraves de *Turgaw* & de *Kybourg* étoient souverains. Ces derniers avoient ainsi des sujets dans l'une & l'autre partie de la Suisse. Les Comtes de *Zug*, de *Raperswil*, de *Bade* & de *Habsbourg* étoient assez considérables. Les derniers sur-tout avoient de même des possessions dans l'une & l'autre partie de l'Helvétie. Les Barons de *Regensberg*, & quelques autres Vassaux tenoient un rang inférieur (i).

Etablissement de l'Allemand dans la Suisse Orientale.

Au milieu de tant de révolutions, aussi rapides que tumultueuses, il n'est pas surprenant que la langue des *Suisses* ait varié & qu'il s'y soit introduit divers jargons : On voit en même tems pourquoi une partie a suivi le sort de la langue des *François* tandis que

(i) En Allemand *Lands-herrn*.

que les autres ont à peu près ſuivi celui des *Allemands*.

Charlemagne qui commandoit aux deux nations la *Françoiſe* & l'*Allemande*, ſe déclarant le Reſtaurateur des lettres, aima, cultiva & protégea les ſciences & les arts. La véritable grandeur ne va jamais ſans cela (k). Les langues de ces Nations n'avoient encore rien de fixe : Au milieu des occupations les plus importantes, cet Empereur ne dédaigna pas de s'appliquer à les perfectionner. Pierre de Pise lui enſeigna la Grammaire. Ce ſavant avoit étudié à *Rome*. Ainſi les ruines mêmes de *Rome* fourniſſent tout à l'occident qui n'eſt pas encore formé. Eginhart Secretaire du Monarque, nous aprend que ce conquérant ne ſavoit pas ſigner ſon nom. Cependant il connut par la force de ſon génie combien les belles lettres étoient néceſſaires. Il fit venir de *Rome* des maîtres en divers genres. Ainſi

Empire de Charlemagne en 771. juſqu'en 814.

(k) C'eſt la remarque de M. le P. Hainault dans ſa *Chronol. de France*.

(l) Ainsi les deux langues commencérent en même tems sous un même Prince à prendre une forme moins irréguliére. Dans les siécles suivans elles ont fait à peu près les mêmes progrès, & si la *Françoise* a gagné quelque supériorité, c'est le siécle de LOUIS XIV. qui la lui avoit donnée. Aujourd'hui tant d'illustres savans (m) ont travaillé à perfectionner l'*Allemande* qu'elle peut le disputer à sa rivale dans tous les genres.

Etablissement des Saxons dans l'Helvétie en 794 & 795.

CHARLEMAGNE contribua même à faire dominer pour jamais l'*Allemand* dans l'*Helvétie orientale*, en y transplantant des *Saxons*, pour les forcer à lui être fidéle. Il les répandit aussi en

(l) *Histoire Générale* T. I. Ch. XI. p. 103. & suiv.

(m) Le période le plus brillant de la litterature *Allemande* a suivi de près celui de la langue *Françoise*; c'est l'âge marqué par les grands noms de HALLER, de HAGEDORN, de GOTTSCHED, de BODMER, de GESNER, de GUNTHER, de RABENER, de GELLERT, de MOSHEIM, de KLOPESTOCK, de VAN-LOEN, de SAK, &c.

en *Flandre*, où ils empêchérent de même que la langue *Françoiſe* ne prévalut (n). Pendant le même tems la langue *Romance* commençoit à ſe former du mêlange d'un *Latin* vulgaire avec le *Tudeſque*. De là par degrés naquit le *François*. Ce langage dura jusqu'au tems de FREDERIC II. On en trouve encore des reſtes dans le jargon de quelques endroits des *Griſons*, & des traces dans tous les Patois de la *Suiſſe Romande*, ou *occidentale* (o). Entrons à cet égard dans quelques détails.

(n) Voyez encore la *Chronol.* de M. le P. HAINAULT.

(o) Voyez *Hiſt. Générale* ubi ſuprà.

CHAPITRE VI.

De la langue Romande, dans la Suisse occidentale.

Origine de la langue rustique romaine.

DANS TOUS LES lieux, où les Romains étoient établis en plus grand nombre, comme dans l'*Helvétie Occidentale*, dans le pays des *Allobroges* & dans toute la *Sequanie*, la langue *Latine* y aïant bientôt pris le dessus, celle des *Allamannes* ne put s'y introduire. Cette langue *Latine*, devenuë celle d'un peuple, qui en avoit une autre, se corrompit, même en s'établissant. Le jargon qui en nâquit bientot se nomma *Rustica romana*, la langue *Romaine-rustique*, la langue *Romande* ou *Romance*, comme on le voit par un endroit du Dialogue de SULPICE-SEVERE, Prêtre Gaulois, qui écrivit l'an 400 de J. C.

D'où nâquit le Romans.

DE fausses constructions, conformes au génie de l'ancien *Celtique*, des voyelles sautées & des consonnes ajoutées,

tées, un mêlange des mots, des genres, des régimes d'un patois provincial, une prononciation vicieuse, suivant celle des autres idiomes, une confusion des dialectes des divers peuples, qui successivement depuis le cinquiéme siécle inondoient la *Gaule* & la *Séquanie*, ce furent là autant de causes plus que suffisantes d'une corruption, qui de proche en proche & peu à peu, devint universelle dans ces Provinces (a).

On appelloit aussi ce langage barbare *Sermoromanus*, d'où suivant la prononciation de ces siécles, on fit *Sermo roman's* & ensuite *Romans* ou

(a) Voyez-en quelques exemples dans l'essai de la Paléographie Françoise, *Spect. de la nat. T. VII. Entretien XIX. pag.* 18. *& suiv.* Par. 1747. Il suffit d'avoir vû quelques Actes depuis le VIe. siecle pour avoir une idée de la barbarie du latin de ces tems là. Pour ne pas nous éloigner de la Suisse voyez-en quelques un depuis le IXe. au XIIe. siécle dans l'Histoire de la Bourgogne de Dunod: T. II. 586. seq.

Romance (b). Tous les livres écrits dans cette langue furent appellés *Romans* & les auteurs *Romanciers*.

Qui prit une forme sous Charlemagne.

De plus en plus ce jargon s'éloigna de son origine, & l'usage de la langue *Latine* s'abolit bientôt. Dès le IXe. siécle ce *Romans* devint la langue générale de la *Gaule* & de l'*Helvétie occidentale.* Ainsi les *Gaulois* oubliérent leur propre langue, aussi-bien que les *Helvétiens.* Les *Francs*, dispersés parmi les *Gaulois*, dont ils ne furent proprement ni les ennemis ni les vainqueurs, de même que les *Bourgondions*, mêlés parmi les *Helvétiens*, désaprirent leur propre langue. La *Romance* prit une forme reguliére dans les derniéres années de l'Empire de Charlemagne & par les soins de ce Monarque. On voit dans le XVIIe. Canon du 4e. Concile de *Tours*, assemblé par l'ordre de ce Prince,

(b) C'étoit pour distinguer cette langue de celle des *Francs*, ou *Germains*, de celle des *Goths* & des *Bourguignons*, de celle des *Brétons*, qu'on lui donna ainsi le nom de *Romance*.

ce, l'an 813. qu'il est ordonné aux Evêques de prêcher aux *Francs* en *Tudesque*, *linguâ theotiscâ*, & aux *Gaulois* en *Rustique Romaine*, *rusticâ romanâ* (c).

Les *Francs* se conservérent pendant 4 ou 5 siécles, distingués des *Gaulois*, ou *Romans*, anciens habitans du païs, par leurs habillemens, leur langue, leurs priviléges, leurs usages: Distinction qui subsistoit encore du tems de Charlemagne, puis qu'il trouva mauvais que les Francs commençassent à s'habiller comme les *Gaulois*; mais peu à peu cette distinction s'évanouït, & environ la fin du IXe. siécle, ou vers le commencement du Xe. le *Romans* devint la langue des *Francs*, comme celle des *Gaulois*. Les *Helvetiens occidentaux* ne parlérent plus aussi que cette langue là, quoi que ce ne fût point encore la langue de la Cour, qui étoit toujours *Allemande*. Sur la fin du IXe. siécle ou au commencement du Xe. les Francs se confondent avec les Gaulois & en prennent la langue.

Au-

(c) Voyez les Conciles de *Tours* & de *Mayence*, au IXe. siécle. Voyez aussi Fauchet & la préface du Glossaire de Du-Cange.

La France changea de nom à cause de sa langue.

AUPARAVANT la *France* étoit appellée *Francia occidentalis*, pour la distinguer de la *Franconie*, province de la *Haute-Allemagne*, qu'on appelloit *Francia-orientalis.* Mais depuis cette révolution dans la langue on appella l'autre *Francia-Latina* ou *Romana* & l'autre *Francia-Teutonica* ou *Teothisca* (d). Les *Helvétiens Allemands* donnérent aussi le nom de *Welschland* à l'*Helvétie Romande*, c'est-à-dire, païs des *Welsches*, ou *Gaulois*, ou des étrangers (e).

Cette langue fixée prend le nom de Gauloise.

On commença dans le Xe. siécle à apprendre dans les Cours étrangéres cette langue, devenuë celle d'une grande Nation, qui se piquoit déja d'une sorte de politesse. Nous savons que

(d) C'est ce qu'on voit dans LUITPRAND sur l'an 888. dans REGINON sur l'an 939. & dans WIPPON sur l'an 1033. Le Ier. *Italien*; les deux autres *Allemands.*

(e) Voyez RUCHAT Hist. Eccles. du païs de Vaud pag. 136. suiv. & de BOCHAT Mem. sur l'Hist. Anc. de la Suisse T. I. p. 214.

que l'Empereur OTHON l'apprit, & dès-lors elle commença à être appellée *Gauloise*, du païs où l'on la parloit (f). On y écrivit beaucoup d'ouvrages en prose & en vers, &, comme pour amuser les Croisés, on avoit composé des contes de Chevalerie en *Romans*, tous les ouvrages de ce genre, fruit de l'imagination, propres à gâter l'esprit par un faux goût pour le merveilleux, ont conservé ce nom général.

On conserva les caractères latins.

ON retint les caractères Latins ; qu'on retrouve dans tous les âges, quoiqu'avec des varietés plus ou moins grandes. Au milieu du XVe. siécle jusqu'au milieu du suivant, par l'imitation de je ne sai quels caractères *Gothiques*, on l'hérissoit de pointes & de pans inutiles. (g)

Les

(f) WITIKIND (Lib. II. sur l'an 939) l'appelle de ce nom, *linguam gallicam.*

(g) Voyez l'essai de Paléographie déja cité. Vide etiam WALTHERI *Lexicon diplomaticum.*

Les païs voisins adoptent le Gaulois.

LES païs, voisins de la *France*; adoptérent à peu près cette langue de la même maniére, comme la *Flandre-Vallone* (h), la *Lorraine Françoise*, la *Franche-Comté*, & la *Suisse Romande* (i).

Etenduë de la Suisse Romande.

CETTE portion de la Suisse, où l'on parle la langue *Françoise*, étoient à l'orient & au midi de l'ancienne *Bourgogne-Transjurane*, partie qu'on nomma *Petite Bourgogne* ou *Bourgogne Cisjurane*. Pour la saisir, il faut suivre

(h) Le mot de *Wallon* signifioit aussi *Gaulois*. Ceux que les Romains appelloient *Gallos*, les Allemands les appelloient *Welsches*, ou *Wæhlen*. Le Païs de *Galles* est encore appellé par les Anglois *Velschland*.

(i) De *Wœlischs* on a fait dans le IXe. siécle *Waldensis*. Dès cette Epoque on trouve le *Pays-de-Vaud* nommé *Pagus* & *Comitatus Waldensis*. Il en est parlé sous ce nom dans le Testament de CHARLEMAGNE. La *Suisse Romande* est appellée de ce nom de *Romans* qu'on y parloit. Les *Allemands* appellent encore l'Italie *Welsch-land*, & les *Suisses-Allemands* donnent aussi ce même nom au *Pays-de-Vaud*.

vre à peu près une ligne qui, commençant au dessus de *Bienne* (k) dans l'Evêché de *Bâle* continueroit au midi par *Morat*, par *Fribourg*, par les montagnes qui séparent le *Gessenai* d'avec le *Rougemont* & par *Martigny* en *Valais*: C'est donc une partie de l'*Evêché de Bâle*, les Principautés de *Neufchâtel*, & *Valangin*, le *Païs-de Vaud*, le *Bas-Valais*; à quoi on peut ajouter *Genéve*, le *Païs de Gex* & la *Savoie*.

Raison pourquoi l'Allemand n'a pas pris dans le *Païs Romand*.

Tout ce pays aïant été si longtems sous des Maîtres Allemands, on demande pourquoi leur langue ne s'y est pas introduite comme dans le reste de la *Suisse*?

Plusieurs raisons expliquent cette différence. On les a deja vuës, rassemblons-les en peu de mots. La prémiére

(k) Depuis Bienne le long du Lac l'on parle la langue Allemande jusqu'à la Neuveville; Le Village de Gléresse, Liggers est mixte, c'est-à-dire, qu'on y parle François & Allemand; sur la montagne de Diesse, on parle François.

miére, c'eſt que le *Latin* étoit plus généralement établi dans ces contrées au tems de l'invaſion des *Allemands*, que dans la *Suiſſe Orientale*. Il y auroit eu plus de changemens à faire pour faire oublier le *Latin* & apprendre l'*Allemand*. On a vu que les *Romains* ont eu plus d'établiſſemens dans la *Suiſſe occidentale* que dans l'autre partie. Ajoutez que la *Suiſſe occidentale*, étant dès le tems des *Romains*, beaucoup plus peuplée, moins d'*Allemands* pûrent s'y établir: Il en vint à l'orient & dans la *Rhétie* beaucoup plûtôt & en beaucoup plus grand nombre. Enfin le voiſinage de la *France*, avec laquelle on étoit ſans ceſſe en commerce, dut naturellement en faire adopter la langue. Les mêmes raiſons, qui établirent la langue *Gauloiſe* en *France* & en *Bourgogne*, durent auſſi la faire dominer dans tout l'occident de la Suiſſe. D'un autre côté, quoiqu'aſſujettie aux Rois *Francs*, la *Suiſſe orientale* fut occupée par divers Seigneurs *Allemands*, qui y introduiſirent leur langue, en même tems

tems qu'ils fondérent diverses villes, *Arau*, *Brougg*, *Lentzbourg*, *Arbourg*, *Burgdorf* ou *Berthoud*, *Vangen* &c. *Berne* & *Fribourg*, fondées dans le XII[e]. siécle, sous la Domination des Empereurs Allemands, après l'ordre donné de se servir de la langue allemande, durent naturellement l'adopter. On trouve cependant encore dans le jargon du *Pays-de-Vaud* des mots qui dérivent de l'ancienne langue *Allemande* (1).

Les prémiers habitans d'*Appenzell*, *Rhétiens* d'origine, y apportérent aussi la langue *Latine*, mêlée sans doute avec leur ancien *Rhétique*. Dans le tems de la décadence de la langue *Latine* il s'y forma de même un jargon grossier, comme chez les *Grisons*, nommé *Romansch*, qui différoit dans plu-

Langues du Canton d'Apenzell & de quelques autres endroits de la Suisse.

(1) Les Germains ne fermoient point de villes. Ils avoient autour de leurs maisons une portion de terre enceinte. Ils appelloient cette enceinte *cortis*. De là est venu le mot de notre Peuple, *curti*, pour jardin, *courtine* &c.

plusieurs mots & dans les terminaisons du *Romans* de la *Gaule*. C'étoit un mêlange bisarre de mots *Latins*, défigurés, de mots *Tudesques* changés & de divers mots d'origine inconnuë, qui vraisemblablement venoient des restes de l'ancien *Etrusque*, prémiére langue des *Rhétiens*, qui étoient venus de la *Toscane*. Ce Païs, soumis aux *Allemands*, dès le VIe. siécle, se remplit de familles *Allemandes*, qui y firent insensiblement prévaloir leur langue. Ce ne fut seulement que dans le IXe. siécle qu'elle y devint la langue vulgaire. La même chose est arrivée, mais plus tard, à la ville de *Coire* & au païs voisin. Le *Romansch* étoit aussi la langue du pays, comme il est encore en usage dans l'*Engadine* & en divers autres endroits. Mais vers la fin du XVe. siécle l'*Allemand*, langue plus connuë & plus réguliére, prit à *Coire* la place de cette langue barbare (m). Les peuples du *Valais* par-

(m) WALSER, Chronique d'Apenzell. p. 40. & 138. Cet ouvrage Allemand fort

parlent encore selon les quartiers quatre langues. Dans quelques endroits du Canton de *Fribourg* & aux environs de *Morat*, dans le Canton de *Berne*, à *Fribourg* même, le peuple parle deux langues, l'*Allemande* & la *Françoise*. Dès-lors on comprend qu'ils parlent mal l'une & l'autre.

L'Italien & le Gaulois viennent de la langue Romance.

La langue Italienne n'étoit pas encore formée du tems de FREDERIC II. comme le remarque Mr. DE VOLTAIRE (n). On le voit par les vers de cet Empereur, que cet Auteur célèbre cite. C'est le dernier exemple de la langue Romance, dégagée de la dureté *Tudesque*. L'Italien prit sa forme à la fin du XIIIe. siécle, du tems du bon Roi ROGER, Pére de la malheureuse JEANNE, Reine de *Naples*. C'étoit en *Provence* & en *Languedoc* qu'on avoit adouci la langue *Romance*.

E

fort curieux est de Mr. GABRIEL WALSER, Ministre du St. E. à *Speicher*, imprimé en 1740. à St. Gall. 8°.

(n) Voyez *Hist. Generale* T. II. Chap. LXIX. p. 173. & suiv.

ce. Les *Provençaux* qui aimoient la Poëſie & le chant furent les Maîtres des *Italiens*. Mais tandis que le Jargon ſe maintenoit en *Provence* & en *Languedoc*, la langue *Italienne* ſe perfectionnoit ſous la plume de DANTE & de PETRARQUE (o). Ainſi de la langue *Romance* naquirent les langues *Italienne* & *Gauloiſe*; celle-là avec plus de pureté, celle-ci avec plus de mêlange. L'*Eſpagnol* eut la même origine par d'autres combinaiſons.

CHAPITRE VII.

Monumens de la langue Romance ou Gauloiſe.

Monumens du Gaulois du IXᵉ. ſiécle.

NOUS N'AVONS PAS de cette prémiére langue *Romance*, ou *Gauloiſe*, des monumens étendus, qui ſoient auſſi anciens que ceux qu'on a

(o) Eu égard à ſon origine on peut appeller notre langue *Romano-tudeſque*, & *Gallo-tudeſque*.

à de l'*Allemand*. Nous n'en connoiſſons point d'antérieur au traité que firent enſemble LOUIS de *Bavière*, appellé le *Germanique*, Roi de *Germanie*, & CHARLES ſecond, ſurnommé le *Chauve*, Roi de *France*, ligués en 843. contre l'Empereur LOTHAIRE I. leur frére ainé, tous trois fils de LOUIS le *Débonnaire*. LOTHAIRE vouloit les dépouiller l'un après l'autre. CHARLES & LOUIS, perſuadés que leur ſûreté dépendoit de leur union, confirmérent leur ancienne ligue par la religion du ferment, châcun en ſa langue, l'un en *Romance*, l'autre en *Tudeſque*. On trouve dans NITHARD les propres termes de ce fameux traité: Monument d'autant plus ſingulier qu'il eſt le ſeul qui puiſſe nous donner quelque idée de ces deux langues, dans ce ſiécle: La prémiére, uſitée dans la *Neuſtrie*, étoit compoſée de *Celte* & de *Latin*; jargon tout ſemblable à celui des païs les plus reculés de la *Gaſcogne* & de la *Catalogne*: La ſeconde, familiére aux peuples de la *Germanie*, étoit

une eſpéce d'*Allemand*, un dialecte peu différent de celui qui eſt encore en uſage aujourd'hui parmi les *Friſons*. Louis prêta le ſerment en langue *Romance*, pour être entendu de l'armée de ſon frére Charles; & celui-ci fit le même ſerment en *Tudeſque*, pour être entendu des ſoldats de Louis. L'Armée de Charles prêta le ſerment en langue *Romance*; celle de Louis en *Tudeſque* (a).

Monumens du Xe. & du XIe. ſiécle.

Au Xe. & au XIe. ſiécle les monumens devinrent plus communs. On peut voir des échantillons du langage & des caractères de ces ſiécles-là dans la *Paléographie Françoiſe* que nous avons déja citée (b).

Raport de notre Patois au Gaulois du XIe. ſiécle.

Quelques dialectes de notre patois du *Païs-de-Vaud*, qui ſouvent n'eſt

(a) Voyez *Hiſt. de France* par M. l'Abbé Velly Paris 1755. T. II. p. 59. & 60. Spect. de la Nat. T. VII. p. 189. ſuiv. Baluz. *Capitul.* T. II. p. 39-41. Ekkchard Jun. Cap. X. p. med. 80. 81. & Cap. XVI. p. m. 102. Lindebrog. pag. 1407. a.

(b) Spect. de la Nat. T. VII. p. 246. ſuiv.

n'eſt qu'un *Latin* mal conſtruit & mal prononcé, approchent extrêmement de cette langue *Romance* du XIe. ſiécle. On peut s'en convaincre par la comparaiſon. J'en dis autant du *Savoyard*, du jargon du *Païs-de-Gex*, du *Fribourgeois*, du *Neufchatelois*. Ils ont tous une prononciation différente, & des mots propres.

Monumens poſtérieurs au XIIe. ſiécle.

DEPUIS le XIIe. ſiécle les monumens ſont nombreux & on en a de fort étendus. On peut encore en voir des extraits depuis le XIIe. au XVIe. ſiécle dans l'A. PLUCHE (c).

Manuſcrits de la Bibliothèque de Lauſanne.

ON a dans la Bibliothèque de *Lauſanne* une traduction *Françoiſe* des Dialogues du Pape GREGOIRE LE GRAND, que feu Mr. RUCHAT croyoit être du XIIe. ſiécle. Il en a publié un morceau aſſez long dans le *Mercure Suiſſe*.

Manuſcrit de la Bibliothèque de Berne.

Il y a auſſi dans la Bibliothèque de

(c) Ibid. p. 198. ſuiv. Voyez des échantillons de ce langage dans l'Hiſtoire manuſcrite de Mr. RUCHAT T. V. Voyez quelques piéces juſtificatives à la fin du Tom. II. de l'*Hiſtoire de Bourgogne* par DUNOD.

de *Berne* une collection d'Historiens & de Poëtes, amassés par les soins du célébre BONGARS. (d) On pourroit y prendre une idée du langage & du stile des divers siécles de la langue *Gauloise*. Il seroit à souhaiter que le savant Dépositaire de ce trésor de littérature *Françoise* (e) qui travaille à un catalogue raisonné de ces manuscrits, voulût le publier pour faire connoître ces monumens. Il instruiroit par ses jugemens & ses discussions, & rendroit communes à tous les gens de lettres, des richesses, qui sans cela resteront toûjours cachées & inutiles.

(d) Toute la Bibliothéque du fameux JAQUES BONGARS se trouve dans celle de *Berne*. Elle est riche en Manuscrits curieux. BONGARS fut Conseiller d'HENRI IV. qui l'employa dans plusieurs négociations importantes, en particulier en *Suisse*. Il mourut à *Paris* le 29e. Juillet 1612. âgé de 58. ans. Il étoit natif d'*Orléans*.

(e) Monsieur le Bibliothécaire SINNER.

FIN.

giunte. All' eruditissimo e diligentissimo avvocato Francesco Reina va l' Italia debitrice di questo prezioso lavoro che a lei presenta nelle originali sue nitide spoglie il più immaginoso poeta di cui ella vada superba.

La stessa edizione in carta velina, lir. 55.

Trenta Novelle scelte dal Decamerone del Boccaccio, premessavi la Descrizione della pestilenza stata in Firenze l' anno 1348, dello stesso autore. Codogno, Cairo, 1815, t. 2 in 12.°, lir. 2.

Le Haydine ovvero Lettere sulla Vita e le Opere del celebre maestro Giuseppe Haydn, di Giuseppe Carpani. Milano, in 8.°, col ritratto di Haydn, lir. 5.

Questo libro è scritto con una rara vivacità di stile e in quella vibrata ingegnosa e risentita maniera che tanto piace a' dì nostri, ed è pure sì rara negli scrittori italiani. L' autore visse famigliarmente coll' Haydn, onde queste Lettere sono preziosi commentarj delle cose risguardanti quel sommo artefice di musica stromentale. Il sig. Carpani è inoltre intendentissimo di musica, ed ebbe lunghissima e domestica pratica coi principali maestri dell' età nostra: il che rende il suo libro un tesoro di notizie toccanti la musica, le sue vicende e i più incliti suoi professori.

Osservazioni sui difetti prodotti ne' Teatri dalla cattiva costruzione del palco scenico e su alcune inavvertenze nel dipingere le decorazioni; di Paolo Landriani, architetto, pittore scenico, membro della C. R. Accademia delle belle Arti di Milano. Milano, dalla C. R. Tipografia, 1815. Un volume in 4.° con tre tavole in rame, lire ital. 2. 30.

Nuovo prospetto delle scienze economiche ossia somma totale delle idee teoriche e pratiche in ogni ramo d' amministrazione privata e pubblica, divise in altrettante classi, unite in sistema ragionato e generale da Melchiorre Gioja autore delle Tavole Statistiche. Sono usciti tre volumi, il cui prezzo è di lir. 24. 20.

Vita e Dottrina di Gesù Cristo, distribnita in meditazioni per ciascun giorno dell' anno, nuova traduzione italiana fatta sull' originale latino del p. Nicolò Avancino della Compagnia di Gesù. Roma, 1815, tomi due in 12.°, lire 5.

Milano, l' aprile 1816.

